

Loi grand âge : les professionnels du secteur ne renoncent pas

Par [Jeanne Ferney](#), le 13/9/2022 à 06h18

Réunis à l'occasion des assises des Ehpad les 13 et 14 septembre, les acteurs du grand âge continuent de réclamer une loi d'envergure pour répondre au défi du vieillissement. Du côté du gouvernement, on assure que le levier législatif n'est pas nécessairement le plus efficace.



Finira-t-elle par voir le jour ? D'abord promise pour la fin 2019, maintes fois différée, la loi « grand âge et autonomie » annoncée par Emmanuel Macron en juin 2018 avait finalement été [balayée en septembre 2021 par l'ancienne ministre de la santé](#) Brigitte Bourguignon, qui évoquait alors une série de « mesures fortes ». Un an plus tard, l'exécutif semble avoir définitivement enterré le projet, absent de la feuille de route présentée par Jean-Christophe Combe le 31 août au séminaire gouvernemental de rentrée.

Dans l'entourage du ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, on explique privilégier le « fond » à la forme. « *L'enjeu est d'abord de définir des objectifs. Beaucoup brandissent la loi de façon totémique, aujourd'hui la priorité c'est d'élaborer une stratégie et une vision pour répondre à l'urgence démographique du vieillissement et aux défis multiples qu'il pose, en matière de logements, de transports, d'attractivité des*

métiers... » La question de l'outil le plus efficace pour y parvenir se posera dans un second temps. « Cela pourra par exemple passer par le PLFSS (projet de loi de financement de la Sécurité sociale), ou par plusieurs lois spécifiques. »

Le « bien vieillir » au menu du CNR

Un discours qui ne convainc pas les professionnels du secteur, qui comptent bien profiter des assises des Ehpad, ces 13 et 14 septembre, pour réclamer « leur » loi. « *Non pas que l'on tienne absolument au vecteur législatif, mais de fait, l'adaptation de notre société au vieillissement implique une série de mesures qui devront de toute façon passer par la loi* », plaide la directrice de la Fnadepa (Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées), Annabelle Vêques. Pour cette dernière, l'inscription du « bien vieillir » au menu du Conseil national de la refondation (CNR) témoigne d'une prise de conscience de la part de l'exécutif, mais le « *temps n'est plus au débat* ». « *La situation du secteur est catastrophique, notamment en matière de ressources humaines, alerte-t-elle. On arrive au bout du système.* »

« *Tout a été dit et écrit sur ce qu'il fallait faire. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, ce n'est pas de se remettre tous autour de la table pour accoucher d'un énième rapport qui sera sitôt enterré, mais d'actions* », abonde Didier Sapy, à la tête de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa). Luc Broussy, lui, ne se fait plus d'illusion. « *Il n'y aura pas de loi grand âge. En fait, cela n'a jamais été aussi exclu qu'aujourd'hui* », croit savoir ce spécialiste de « silver économie », auteur en 2021 d'un rapport sur l'« [Ehpad du futur](#) ».

Un intérêt politique grandissant

Il se dit néanmoins réservé sur la nécessité absolue d'une loi. « *Une loi, d'accord, mais pour y mettre quoi ? Augmenter les ratios de personnels dans les Ehpad, revaloriser la rémunération, mieux faire entendre la voix des retraités... Toutes ces mesures n'ont pas besoin d'une loi pour exister, mais pour avancer, il faudra à tout le moins un plan d'action sur cinq ans* », estime-t-il.

Pour Annabelle Vêques, l'espoir se situe désormais du côté de l'Assemblée. « *Aujourd'hui, le grand âge et la perte d'autonomie rencontrent un écho dans tous les partis politiques, du PS avec Jérôme Guedj à LREM avec la députée Renaissance Astrid Panosyan- Bouvet, et jusqu'à LR. Sans volonté claire de l'exécutif, il n'y a plus qu'à espérer que les parlementaires trouvent un texte de consensus.* » Un appel que la dirigeante compte bien renouveler les 5 et 6 octobre, lors du 35e congrès national de la Fnadepa, à Rennes.

Jeanne Ferney